AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024_89-DE

Reçu le 07/10/2024



République Française Département des Alpes- Maritimes Ville de TENDE

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2024

Le vendredi 4 Octobre 2024 à 18h30,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 27 septembre 2024, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents: Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO – Jean-Charles QUERCIA - Maryse CASTELLANI - Marguerite CARBONI - Marylène DALMASSO - Caroline FRANCA -- Patricia ALUNNO - Olivier GIACOMETTI - Julie CLAVAUD

Pouvoirs: Myriam PASTORELLI à Marguerite CARBONI - Sébastien VASSALLO à Jean-Pierre VASSALLO - Lucie MOULIN à Marylène DALMASSO - Françoise VADA à Jean-Charles OUERCIA - Florent REYNAUD à Caroline FRANCA

Absents excusés: Elise FERRARI – Pierrette GHIO- Morgan MILANO- Cyrille LEJA

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	10	5	4

Mme Caroline FRANCA été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024 89

Objet: 7 – 7.5.5– SUBVENTION ASSOCIATION LASCAR'IS

Monsieur le Maire expose à ses collègues qu'il a été saisi d'une demande de l'association LASCAR'IS qui sollicite une aide supplémentaire afin de compenser le déficit du festival des Merveilles.

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité décide:

D'accéder à cette demande, compte tenu de l'impact positif de cette manifestation sur la

AR Prefecture

commune, et propose une subvention complémentaire de 5/0002.24

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme

Le Maire Jean-Pierre VASSALLO

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le: Et de la réception en Préfecture le :